

Mention Complémentaire Accueil – Réception

<p>Objectifs de la formation et Emplois visés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette formation en un an forme au métier de Réceptionniste d’hôtel, spécialiste de l’accueil. Ses principales fonctions sont la prise de réservation, la gestion du planning d’occupation des chambres, l’accueil à l’arrivée du client, la facturation et le départ du client, l’accueil et la gestion de groupes. • Il peut évoluer vers des postes de Responsable de Réception. • Le titulaire de la mention pourra exercer en hôtel, mais également en établissement spécialisé (loisirs, soins, maisons médicalisées...). Une bonne maîtrise des langues étrangères constitue un atout essentiel à la réussite du métier, tant en France qu’à l’étranger.
<p>Recrutement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est accessible aux candidats titulaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ d’un Baccalauréat technologique hôtellerie ○ d’un Baccalauréat d’enseignement général ou S.T.G. ○ d’un Baccalauréat Professionnel (à la condition de posséder deux langues vivantes). • Demande de dossier d’inscription auprès du lycée hôtelier de DINARD. • Entretien de motivation au lycée hôtelier.
<p>Contenu de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en un an, incluant 14 semaines obligatoires de périodes de formation en entreprise. • Enseignement des techniques professionnelles (accueil, techniques de réception, logiciels hôteliers...). • Enseignement des langues vivantes (anglais obligatoire, seconde langue vivante) appliquées au métier de Réceptionniste. • L’examen se déroule sous forme de Contrôle en Cours de Formation.
<p>Formations en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quatorze semaines de formation en milieu professionnel minimales, réparties en 3 périodes avec les entreprises partenaires du Lycée dans le cadre de cette formation. • Le Lycée Hôtelier de DINARD propose, lors de la troisième période, la possibilité d’effectuer un stage en pays de langue étrangère (sept semaines). • Chaque période fait l’objet d’une évaluation comptant pour l’obtention du diplôme.
<p>Poursuites d’Etudes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toute autre formation post-Bac.